



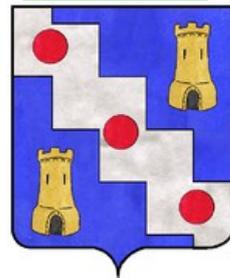
# Le trait d'union

N° 59

MAI - JUIN

2023

## Voyage en terre Chevinoise... la suite !



*Nous ne voyagerons pas jusqu'à Valparaiso,  
mais à deux pas de chez nous...*

*Repartons à la découverte des hameaux chevinois.*

## Le sommaire en images

Vous avez à nouveau été nombreuses et nombreux à répondre à nos propositions et demandes de contribution pour l'élaboration de ce Trait d'union.

Nous vous en remercions chaleureusement.

### Sommaire :

- Le mot du Maire
- Un livre sur l'histoire chevinoise
- La Rochette et son jardin « à l'anglaise »
- Le château du Pailleron
- Visite guidée sur quelques lieux insolites du village
- La fresque du climat
- Brèves et vie du village
- Avis d'enquête publique PLU
- Conférence finale de rédaction avec les jeunes
- Infos pratiques





### Voyage en terre chevinoise

Le voyage en terre chevinoise forme la jeunesse. Ce n'est pas Ulysse qui me contredira. Je soupçonnais déjà nos jeunes d'être pleins de ressources mais là, ils m'épatent. Leur curiosité est sans limite et placée à bon escient, celle-là même qui fera d'eux des adultes cultivés s'intéressant à tout.



Dans ce nouveau Trait d'Union, ils partagent avec nous tout ce qu'ils ont découvert au gré de leurs pérégrinations. On découvre que notre village n'est pas sans secrets ou trésors cachés.

Les 9 km<sup>2</sup> de Chevinay ne sont néanmoins pas toujours faciles à explorer. La montée jusqu'à la curieuse Pierre écuelle où tant d'enfants sont allés construire des cabanes de branches nécessite un certain souffle. Nos châteaux ne sont ni Versailles ni Chambord, bien sûr ! Ils sont discrets et d'autant plus mystérieux et charmants. Très peu de gens ont eu la chance d'ouvrir leurs buffets aux larges portes noires. Alors laissons-nous guider.

Bonne lecture,

Richard CHERMETTE, Maire de Chevinay



*Une conférence de bouclage a été organisée en mairie le 23 mai dernier, animée par Richard Chermette et Virginie Lamontagne, avec les contributions et relectures attentives de Louison de Cocquerel, Sarah Pastore et Mahé Grivel, qui ont débusqué quelques coquilles !*



#### Personnes ayant contribué à la réalisation de ce Trait d'union

Les membres de la commission communication, conduite par Françoise Lemerle : Cathy Ducroux, Emmanuelle Seccia, Marielle Engeldinger, Virginie Lamontagne. Grand merci à Jean Dupeuble, Pierre Piessat, Alain et Anne-Marie Larchier, Michèle et Henri Burgat, pour leurs précieuses contributions et temps consacré pour les visites. Les jeunes qui ont pris part à ce numéro : Louison de Cocquerel, Chloé Besson, Sarah Pastore, Lila et Adrien Nivault-Lamontagne, Mahé Grivel, Baptiste et Samuel Jolivet.

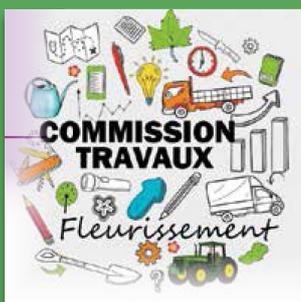
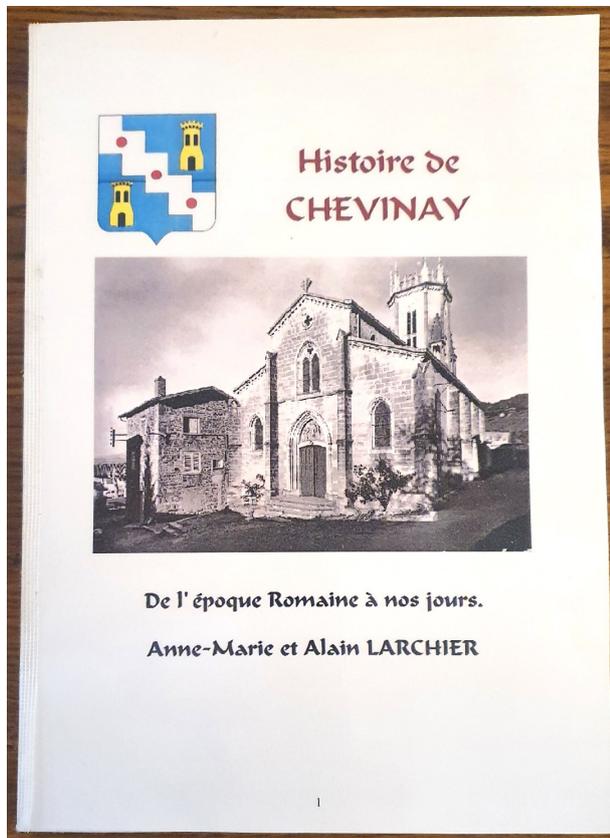
## Un livre pour en savoir plus sur l'histoire de Chevinay écrit par... des chevinois !

Anne-Marie et Alain Larchier, chevinois de longue date, passionnés d'histoire, de patrimoine, collectent depuis de nombreuses années de la documentation, des archives, des images, photos et cartes postales historiques, relevés d'état civil, documents administratifs, etc., relatifs à l'histoire de Chevinay.

Pendant le confinement, ils ont profité de l'importante vague de numérisation des archives publiques pour poursuivre cette collecte, et ils publient aujourd'hui une somme de leurs recherches dédiée à l'histoire de Chevinay, de l'époque Romaine à nos jours.

On y trouve des chapitres dédiés aux grandes périodes de l'histoire, mais aussi sur la vie religieuse, communale, l'école d'hier et d'aujourd'hui, l'agriculture, la vie au village, les fêtes et même quelques faits divers !

Un travail passionnant, en cours d'impression, qui coûtera 15 € et qui peut être pré-commandé auprès de la mairie.



## Travaux sur la façade de l'école

Le soleil, la pluie, le gel avaient beaucoup dégradé les revêtements des murs de la cour de l'école.

Alertée par Mme la Directrice Carole Charret, la Commune a lancé des travaux de remise en état.

Les travaux sont maintenant achevés et la cour a retrouvé un air coquet.

Dans le même temps, la reprise de la façade sud de la bibliothèque a été réalisée. Elle est maintenant dans une couleur proche de celle des maisons environnantes.



## LA ROCHETTE



### Un château méconnu à Chevinay . . .



Un groupe de jeunes a été très aimablement accueilli le 11 mars dernier au château de la Rochette par Monsieur Pierre Piessat, son propriétaire actuel, qui nous a proposé une passionnante visite commentée des lieux, du château et de son histoire, avec un éclairage particulier sur son jardin à l'anglaise.

Cette maison, qui a connu son apogée au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, appartenait initialement à l'Abbaye de Savigny et comporte une salle de pressoir (photo ci-dessous), puisqu'il s'agissait d'un lieu important de production de vin géré par les moines.

Des aménagements importants ont été faits dans l'intérêt de cette exploitation, comprenant la construction d'une chapelle (ci-contre).



Rappelons que l'Abbaye de Savigny a été très puissante, quatre quartiers de noblesse étaient nécessaires pour y

entrer comme moine. A partir du 10<sup>ème</sup> siècle, l'Abbaye a constitué autour d'elle une zone d'influence et de puissance de plus en plus étendue, ses terres s'étendaient à partir du 13<sup>ème</sup> siècle jusqu'à 400 km alentour.



Quelques chiffres donneront une idée de l'influence de

Savigny à cette période : on y comptait 36 prieurés et 165 paroisses, plus 3 maisons de moniales. Beaucoup de ces maisons ou églises étaient dans le diocèse de Lyon.

Ce site de La Rochette a perduré jusqu'à la chute de l'Abbaye, 10 ans avant la Révolution française. Vers 1780, une bulle du Pape a entériné sa dissolution, le pape ayant acté que les biens de l'Abbaye seraient distribués à trois prieurés qui dépendaient de l'Abbaye, situés notamment dans l'Ain et en Ardèche.

Les biens de l'église ont été confisqués après la Révolution, sont devenus biens nationaux et pour certains mis en vente.



La propriété a alors connu plusieurs propriétaires privés successifs. En 1834 notamment, un homme de loi lyonnais, Monsieur Bruyset de Sure en a fait l'acquisition ; la maison a alors la forme globale qu'on lui connaît aujourd'hui mais pas la physionomie de château ; c'est ce qui adviendra lorsque cette maison sera vendue, dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, à M. De Champs, qui désire disposer d'un château sans être noble lui-même. Il épousera une femme issue de la noblesse venue de la Nièvre et transformera les lieux, construira les tours, s'occupera davantage des jardins.

# LA ROCHETTE



## ... et son jardin à l'anglaise

A l'époque des moines, les jardins étaient tirés au cordeau, fonctionnels, et lui souhaitera que les extérieurs « en jettent », prennent des allures plus distinguées. En 1962 enfin, la maison sera achetée par les parents de M. Piessat, qui apporteront un soin particulier à l'entretien du jardin. Monsieur Piessat a fait visiter au groupe de 6 jeunes, la chapelle, l'intérieur du château, leur a montré des photos et plans des périodes successives.



Il a expliqué par exemple que l'un des propriétaires, M. De Champs, avait demandé au maire de Chevinay et à l'Etat un changement de trajectoire du chemin de Saint-Pierre à Chevinay, qui longeait son château, pour être protégé des regards.

M. Piessat a longuement expliqué les caractéristiques des jardins « à la française » versus « à l'anglaise » (voir article de Mahé Grivel et la peinture de Lila Nivault-Lamontagne en page 6).

En effet, le jardin connaît une représentation idéalisée à la Renaissance, lors de la création et des usages de la perspective. La nature est alors pensée comme un élément qui doit rendre service au tableau d'ensemble, sublimer l'harmonie voulue par l'homme.

Plus tard le jardin français, comme à Vaux le Vicomte puis à Versailles, montre la nature contrainte, disciplinée, répondant au château comme dans un prolongement architectural : les arbres deviennent des colonnes, la nature est conçue comme d'autres éléments des bâtiments.

A contrario deux siècles après, on pense le jardin à l'anglaise dans une logique inverse, pour faire « rentrer la nature jusque chez soi », en gommant discrètement tout ce qui dans la nature peut « gêner ».

### Le « ha-ha » comme alternative anglaise à la barrière disgracieuse

L'un des éléments typiques du paysage anglais est par exemple appelé « ha-ha ». Il s'agit de murets ou séparations situés au fond de fossés, dissimulés à l'œil de loin par la nature, s'intégrant au paysage, qui permettent de garder les vaches ou moutons à distance des potagers et habitations sans séparation visible, et que l'on découvre en s'approchant et en s'exclamant donc « ha ha ! ».



*Ci-contre un exemple de « ha-ha » en Angleterre*



La suite page suivante



## Le mot de Mahé Grivel

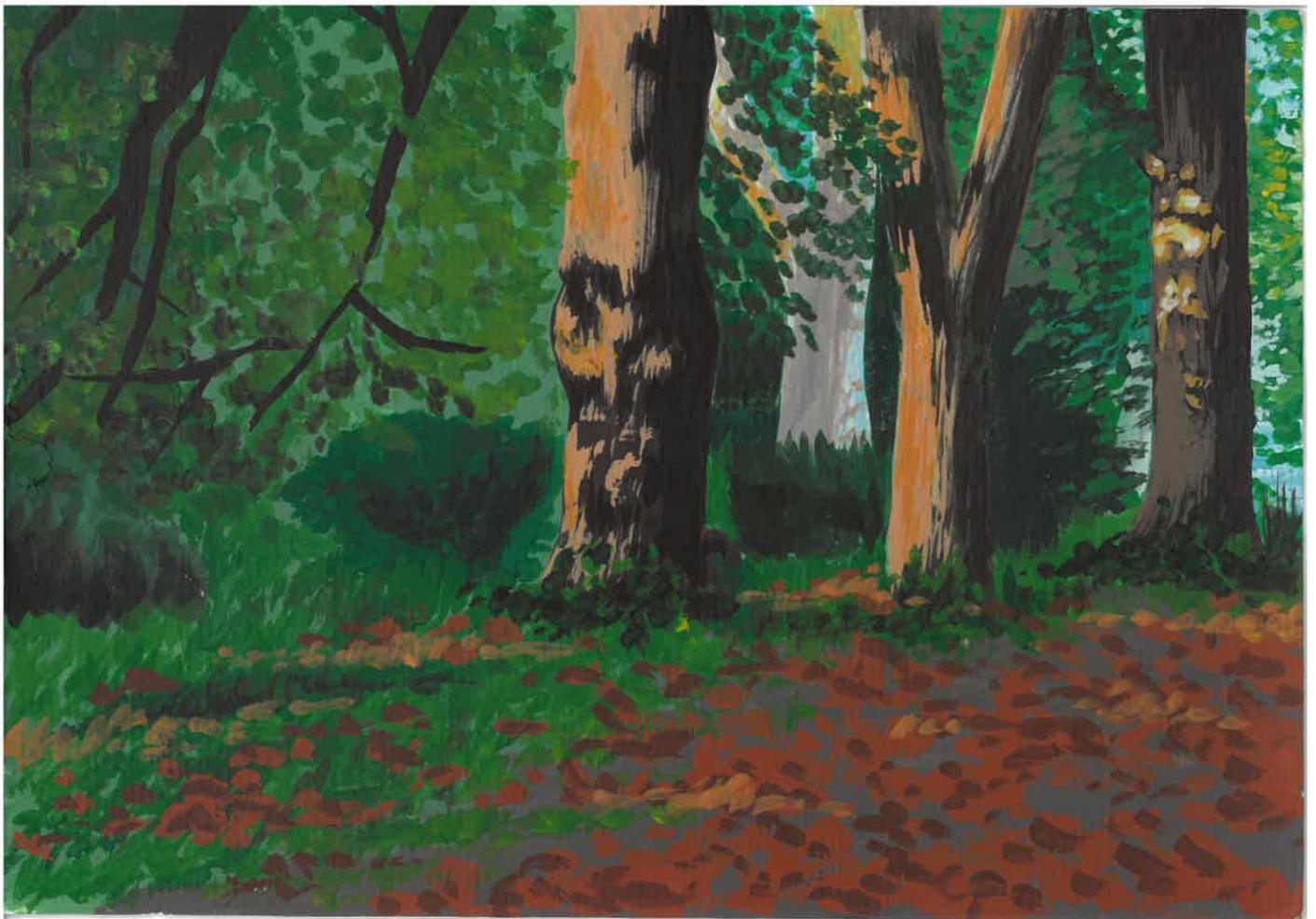


La date de fondation de la maison est 1656, le jardin date de 1850 environ. J'ai retenu qu'il avait existé à la Rochette 2 types de jardin : le jardin créé par les moines, fait juste pour l'exploitation, sans objectif de beauté, et le beau jardin à l'anglaise qui existe aujourd'hui. Le jardin anglais est l'inverse d'un jardin français : les caractéristiques du jardin à la française sont des tailles au cordeau, pour prolonger des lignes du château, avec un travail qui nécessite de tout tailler et architecturer et le jardin à l'anglaise est plus libre.

**Est- ce difficile à entretenir ?** Selon M. Piessat, le jardin est dur à entretenir car l'espace est très grand. De plus, les arbres sont sur leur fin de vie, ce qui rend la tâche d'autant plus difficile.



Une visite suivie par Baptiste et Samuel Jolivet, Louison de Cocquerel, Chloé Besson, Mahé Grivel, Adrien Nivault-Lamontagne, encadrée par Virginie Lamontagne.



# LA PIERRE ECUELLE et autres curiosités chevinoises



## Connaissez vous les recoins de votre village ?

Le 22 avril dernier, Jean Dupeuble a préparé, à la demande de la Commission communication du Village de Chevinay, une promenade commentée autour de quelques sites parfois méconnus de Chevinay.

Une proposition appréciée puisque nous étions, malgré 10 désistements de dernière minute liés à la météo principalement, 11 vaillant(e)s participant(e)s à la découverte de la pierre druidique, d'un possible oppidum romain, d'un point d'entrée de l'aqueduc romain passant à Chevinay dit « le thus » et de quelques infos sur le château de Saint-Bonnet, en passant par un arbre remarquable.

Pour commencer, rendez-vous croix de Chatel pour un premier aperçu du village qui tirerait son nom de Chevinay de Chivignacus, nom d'un propriétaire Romain à l'époque Gauloise.

Cette version est la plus admise mais pour plus de détails, reportez-vous au livre de M. et Mme Larchier, qui liste en page 7 d'autres propositions !

Jean a proposé une série de questions quiz pour ouvrir la visite, voir en bas de page pour les réponses :



*Un grand merci à l'équipe chevinoise pour cette promenade : Elodie Volland et Louison de Cocquerel, Cyril (qui prend la photo !) et Caro Besson, Marielle Engeldinger, Françoise Lemerle, Nicole et Chrystelle Antoine, Stéphane Crespo (de Saint-Pierre), Virginie Lamontagne et notre formidable guide Jean Dupeuble !*



- Connaissez-vous les noms des 7 communes limitrophes de Chevinay ?
- Et des trois cours d'eau limitrophes ?
- Quel est le nom de l'église et ses dates de construction ?
- Savez-vous pourquoi le clocher n'est pas pointu ?



Jean Dupeuble nous a ensuite proposé un panorama des diverses essences d'arbres de la forêt environnant la montée à la pierre écuelle, à savoir chêne, hêtre, châtaignier, sapin, noisetier, et des empreintes d'animaux qui foulent son sol, sanglier, chevreuil, lièvre, fouine, renard.



Il a réalisé une démonstration de l'usage d'une carte et boussole à miroir de visée, à partir d'un magnifique point de vue sur la vallée de la Brévenne, au-dessus du hameau du Plat, avec

les contreforts de l'Auvergne (Pierre sur haute) la tour Matagrin, le parc éolien de Valsonne.

*Réponses quiz : 1 / Bessenay, Savigny, Sain Bel, Saint Pierre la Palud, Pollionnay, Vaugneray, Courzieu. 2 / Deux Ruisseaux (le Valfroy et la Piessarde ou ruisseau de Plainet) , une rivière (la Brévenne). 3 / Saint Georges, 1867-1879. 4 / les travaux se sont arrêtés par manque d'argent.*

# LA PIERRE ECUELLE et autres curiosités chevinoises



Nous avons ensuite amorcé la montée du **Crêt de la tour**, pour une visite des ruines présentes en amas au milieu d'un bois, peut-être les restes d'un oppidum (voir aussi « info rétro » p.9).

Un oppidum romain est une fortification généralement située sur une hauteur pour surveiller et protéger des attaques éventuelles à l'époque Romaine. Deux légendes existent sur ce lieu : un lieu religieux celtique ou un oppidum Romain. Il existe aussi un oppidum classé monument historique près d'ici, sur le mont Chatelard, entre le col de Malval et Yzeron sur la commune de Courzieu. Notons qu'« oppidum gaulois » est le nom donné par Jules César aux villes Celtiques rencontrées lors de la conquête de la Gaule (57 à 51 avant notre ère). Imaginons, quand Astérix a fait le tour des Gaules, que Panoramix ait pu préparer ici une fiole de potion magique...



**Nous sommes ensuite arrivés à « la Pierre Ecuelle »** ou selon la légende, le rocher de la fée Mélusine, fée bâtisseuse qui devient mi-serpent le samedi... Des roches appelées ainsi parce qu'elles comportent de petites cavités généralement peu profondes en forme d'écuelle. Cela pourrait être aussi un lieu de culte celtique. Ici, encore selon la légende, l'assiette du diable serait présente car les empreintes de son couteau et sa fourchette y seraient gravés.

Grimpette ensuite jusqu'au **château de Saint-Bonnet le froid**, derrière lequel on peut admirer par beau temps un paysage splendide sur les Alpes et le Mont Blanc. Il est situé sur les monts du Lyonnais entre le col de la Luère et celui de Malval. Il surplombe la vallée de la Brévenne et notre regard plonge vers le pays de l'Arbresle et le Beaujolais. Il est aussi aux portes de Lyon. Rappelons que les Gaulois étaient des Celtes, vivaient entre autre sur le territoire qui est maintenant la France, la Gaule de l'époque, et que les Francs n'avaient pas encore mis les pieds sur notre territoire. Il y a beaucoup de légendes qui entourent le château notamment le rapport à la forêt et le culte des sources. On trouve près du château une source qui, paraît-il, serait sacrée. Les deux oppida que nous avons croisés ont une similitude, car dans les deux cas les Celtes y ont croisés des Romains : n'oublions pas que nous sommes près de la voie Romaine établie par Agrippa reliant Lugdunum (Lyon) à Burdigala (Bordeaux). C'est plusieurs siècles après, en 722, que la dépouille de Saint Bonnet, archevêque de Clermont, passera ici. Nous sommes presque à la fin du monde Mérovingien, période marquée par les rapports étroits entre la royauté et le christianisme. Epoque considérée aujourd'hui par les historiens comme fondatrice du Moyen Age et du féodalisme. Il semblerait que la chapelle du château ait été construite après le passage de Saint Bonnet.



La main mise sur le château par l'Abbaye de Savigny durera de 927 à 1781 où l'Abbaye fut dissoute. Après l'abbaye, le château a appartenu à la famille Blanc (marchand de profession) qui habitait près du château. François Blanc a été enterré à Chevigny en 1707. Antoine Adolphe Blanc (1815 - 1880), dernier de la famille Blanc, propriétaire du château était écrivain, journaliste et philosophe. Nous sommes alors en plein débat avant et après la révolution de 1848 (les canuts). Deux citations prêtées à ce personnage : « *L'industrialisme accumulant sur quelques points le monopole des capitaux amène l'exploitation de l'homme par l'homme* ». Et « *le profit, sous une forme intelligente, sous un aspect légal, c'est une anthropologie* ».

# LA PIERRE ÉCUELLE et autres curiosités chevinoises



Antoine-Adolphe Blanc s'opposera aux idées qui traversent le siècle de la révolution industrielle, l'évolution des mathématiques et des sciences. Il était anti-révolutionnaire. Avec lui se terminera une saga familiale liée au site et aux époques traversées, de simples marchands à un philosophe important dans son siècle. Décidément le site de Saint Bonnet aura marqué l'histoire !

**En passant par la voie Romaine d'AGRIPPA**, dont nous pouvons encore observer le pavement, nous arrivons sur le site d'un arbre remarquable, sous le château, photo ci-contre. Il s'agit d'un frêne qui date, d'après un expert venu à la demande du maire, d'avant la Révolution française. Il mesure 6m de circonférence.



Nous arrivons enfin sur un point d'entrée encore visible de l'**Aqueduc de la Brevenne**, qui a représenté un chantier pharaonique. Aqueduc vient du latin *aqua* (eau) et de *ducere* (conduire), et l'aqueduc passant par Chevinay était l'un de ceux desservant en eau la ville antique de Lugdunum.



Troisième aqueduc lyonnais construit, il mesurait 70km de longueur et arrivait au quartier de Fourvière. Il doit son nom à la rivière qui l'alimentait. Cet aqueduc fut construit sous le règne de l'empereur Claude régnant de 41 à 54 après JC. Pour limiter la vitesse de l'eau, risquant par son action érosive de détériorer le tunnel, les Romains cassaient la pente. Pour cela, ils utilisaient de véritables escaliers hydrauliques se succédant en différents points de l'ouvrage. Il y en avait un à Chevinay près du cimetière.

*Ci-contre : trou d'accès à l'aqueduc du Thus, dans un pré sous Chatel.*

## L'INFO RETRO ... la pierre écuelle

Pour se rendre à la Pierre Écuelle à partir de la D 24 en direction du Col de la Luère, il faut prendre la route à gauche en direction de Châtel, à la croix, monter en direction du Crêt de Chatel (702 m). « À Chevinay, on nous disait : ce morceau de mur romain ? Ce n'est rien, c'est là-haut qu'il faut monter, au crêt de la Tour ou du Châtel, on voit sur le sommet de la montagne les vestiges d'un grand château, la ruine du donjon est très visible, sous les décombres il y a encore la crémaillère du château, elle était en or massif ! Mais celui qui la trouverait ne pourrait par l'emporter ! » ainsi écrivait F. Gabut dans le numéro 528, p. 397 de « La revue du Lyonnais » de 1899.



Il y a un fond de vérité, car au crêt de Chatel existe encore une sorte de tumulus en forme de calotte sphérique effondrée au centre. Les hommes avaient autrefois construit à cet endroit un camp fortifié pour protéger leurs convois et leur aqueduc. De cette forteresse, rien ne reste sauf un amas de pierres de ce qui fut le donjon qui servit d'habitation aux premiers temps du Moyen Âge et ne s'écroula que vers le XV<sup>e</sup> siècle. Au-dessous, au sud, à une centaine de mètres de ces vestiges, on trouve de l'autre côté du chemin sans trop de peine une cupule creusée dans un bloc granitique. La cupule est un orifice rond, ayant la forme d'un petit bol, profond de quelques centimètres que nos ancêtres ont percé dans la pierre. La cupule était emplie d'huile que l'on enflammait et qui brûlait jour et nuit. Pour certains, il s'agirait d'un autel druidique, mais on peut supposer aussi que les Romains s'en servaient pour la commémoration de leurs morts, ainsi que pour célébrer et honorer leurs Dieux. La Pierre Écuelle, en latin *petra scutella*, a pu être aménagée à l'époque romaine par les bâtisseurs de l'aqueduc qui auraient pu dresser leur camp en surveillant les environs et communiquer d'une colline à l'autre.

(Info Rétro proposée par Anne-Marie Larchier.)



## LE PAILLERON

### Le château du Pailleron



Les propriétaires actuels du château nous ont proposé un bref historique sur l'histoire et les modalités d'occupation de ce château, qui surplombe le hameau du Pailleron au détour d'un virage.

D'après les archives municipales de Lyon, on apprend que le mot Pailleron vient d'un certain Jean PAILLERON (et non pas Petite Paille) qui habitait au Pailleron en 1550, le nom viendrait du fait qu'il avait les yeux vairons ! (Pailleron ayant le même sens que vairon en vieux français.)

On sait que le Parc du Château avait été créé en 1834 par Marc Antoine LUIZET, Horticulteur Paysagiste à Ecully. Avant la construction du Château actuel vers 1880 /1890, il existait déjà un ancien bâtiment, suivant le relevé de Cassini mais placé différemment. Certains éléments ont été conservés pour le nouveau, quant à l'annexe en face, elle est plus ancienne et comportait une chapelle.



*Les constructeurs du Château*

Cette propriété appartenait à la famille REYNAUD, dont deux membres ont été Maires de Chevinay, vous retrouverez leur tombe au cimetière. Les derniers propriétaires, Monsieur Jean Michel Louis Philippe REYNAUD et son épouse Marie Lucie Marguerite FOUR, habitants sur place et décédés tous deux à Chevinay, ont légué la propriété à leur fils unique Pierre Anne REYNAUD en 1955.

Les Reynaud ont vendu en juillet 1967 :

1) le château à la Caisse Mutuelle de Réassurance agricole contre les accidents du Sud-Est, propriétaire en titre mais qui l'a laissé à l'Institut Rural d'Éducation et d'Orientation, lequel a été transféré de Brindas au Domaine du Pailleron en Septembre 1967;

2) la ferme à Mr et Mme Paul Chambe.

Le changement de propriété entre la Caisse de Réassurance Agricole et l'Institut rural a eu lieu en juin 1971. En 1990, l'Institut rural revend la propriété à une société lyonnaise de promoteurs. Ces derniers transforment le château en plusieurs appartements qu'ils souhaitent vendre par lots, mais sans succès, ils sont contraints d'essayer de les louer. Suite à une mauvaise gestion des lieux, qui débouche sur un dépôt de bilan, le château revient à la Banque et est laissé à l'abandon.

Il sera squatté, détérioré ; les matériaux, les WC, salle de bains, robinetterie, moquettes, rambardes, même un escalier ont été dérobés.



*Une réception de la Famille REYNAUD au Château*

## Château du Pailleron

En 1993, les propriétaires actuels en feront l'acquisition lors d'une vente aux enchères. A leur arrivée, il a fallu refaire les installations d'eau, d'électricité, de chauffage. Les fils électriques pendaient dans les pièces, les papiers peints aussi, des personnes avaient même fait du feu sur le carrelage du hall d'entrée. Les fenêtres n'avaient plus de mastic, les vitres tenaient grâce aux clous...



Etat des dégradations en 1994

Il a fallu environ 20 ans pour remettre le château en son état initial, de demeure familiale, pièce par pièce, en travaillant à 2 tous les week-ends et vacances, leur but étant de restaurer ce patrimoine dans son affectation première.



Les propriétaires ont fait appel pour ces travaux à des artisans de la région. Les REYNAUD sont venus plusieurs fois voir les BURGAT et les remercier de la remise en état. La période Institut rural réservé aux filles, n'a été qu'un épisode de la vie de cette demeure.

*Nous remercions les propriétaires des lieux Monsieur et Madame BURGAT pour ces informations.*



### L'INFO RETRO ... le travail des artisans de la région

Jean-Michel Louis Reynaud a été le promoteur et réalisateur de ce château, puisqu'il affirme dans son livre de compte que « *cette maison a été construite sans le secours d'un architecte.* ». Il a été maire de Chevinay de 1895 à 1898. Ce sont des artisans de la région qui sont chacun intervenus dans leur spécialité. On note ainsi Michel Porte des Verchères, Antoine Flécharde de Courzieu, Claude Diot de Chatel, Jean Cabut de Bessenay, François Berger de Chevinay, Pagneux, serrurier et forgeron à Sain Bel et Dessainjean pour les pierres de taille de la carrière de Glay. Pierre Bonhomme, domestique de la maison, est félicité pour son aide dans le transport des matériaux avec sa jument « Belle », âgée de 30 ans. Les enduits de façade sont terminés en 1905. En 1906, Pierre Jacquemot devient fermier à la propriété. Le château a été vendu en juillet 1967 par la famille Reynaud et quelques temps après, il a été transformé en Institut rural ouvert aux jeunes filles pour devenir auxiliaires puéricultrices ou aides ménagères, qui a fonctionné jusqu'en 1990. Le château est aujourd'hui propriété privée. (Source Paul Chambe, texte Anne-Marie Larchier.)



L'application Panneau pocket est gratuite, offerte par votre mairie, et vous permet d'être toujours informé(e)s des événements locaux, de l'actualité et des alertes de la commune.





# LA FRESQUE DU CLIMAT

Vous avez toutes les cartes en main



## La fresque du climat est arrivée à Chevinay !

Samedi 14 Janvier, 7 de nos villageois ont eu le privilège de vivre l'expérience de la fresque du climat pendant 3 heures, rejoignant ainsi les 900 000 personnes formées dans plus de 100 pays depuis la création de cet atelier en décembre 2018. Animé par Sylvain Grivel, cet atelier ludique, collaboratif, et créatif leur a permis de comprendre, de manière factuelle, les causes et les conséquences du changement climatique.

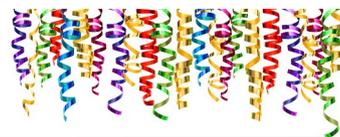
En partant des données scientifiques du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), nos 7 chevinois sont maintenant prêts à trier le vrai du faux dans l'infobésité actuelle sur le sujet et sont capables de comprendre les ordres de grandeur et ce qui a le plus d'impact dans leurs actions.

Sans être ni polémique, ni injonctif, ni partisan, mobilisant simplement un jeu de cartes, des feutres, du papier et une table, cet exercice de sensibilisation permet d'accélérer la compréhension des enjeux climatiques au niveau mondial pour contribuer à déclencher au plus tôt les bascules nécessaires à la préservation du vivant sous toutes ses formes.

Si vous êtes intéressé par un nouvel atelier de la fresque ou si vous avez déjà suivi cet atelier et voulez aller plus loin grâce à l'atelier 2 tonnes\*, n'hésitez pas à nous en faire part en écrivant à [bibliochevinay@yahoo.fr](mailto:bibliochevinay@yahoo.fr)

\* Cet atelier permet de rentrer dans l'action.. A partir de son bilan carbone actuel, Il permet de simuler (simulation basée sur les données de l'ADEME) la réduction de notre empreinte carbone suite à nos actions individuelles et collectives pour atteindre 2 tonnes de carbone émis par an/personne à l'horizon 2050 ( conformément à l'accord de Paris = augmentation de 1.5°C à l'horizon 2100).





### Vive les classes en 3 à Chevinay

Après plusieurs années sans fête des conscrits, ça y est, le jour J arrive pour les classes en 3 motivés et enthousiastes.

Au cours de l'année écoulée, le club des 3 a organisé plusieurs animations: vente d'huîtres, de brioches et une soirée grenouilles qui a remporté un vif succès et qui nous espérons, restera dans vos mémoires.

Pour finaliser cette année des classes en 3, nous vous proposons de se retrouver le **samedi 3 juin** pour un moment de convivialité et de partage sur la place du village.



#### Voici le programme détaillé des festivités:



- ➔ 9 h : Remise des chapeaux et cocardes
- ➔ 9 h 30 : Messe des conscrits
- ➔ 10 h 15 : Séances photos
- ➔ 11 h : Défilé dans le centre du village
- ➔ 12 h 30 : Vin d'honneur



Vous êtes également attendus à la soirée dansante qui débutera à 21h à la salle des fêtes.

En attendant de vous voir nombreux le samedi 3 juin, nous vous remercions de votre participation et de l'enthousiasme que vous avez montré lors de ces différents évènements qui contribuent à créer des liens au sein de notre commune.

**Merci à vous et rendez-vous le samedi 3 juin pour fêter ensemble les classes en 3 !!**

## Fleurissement du village. Après l'effort, le réconfort !

Nous remercions tous les participantes et participants à cette matinée de plantation pour le fleurissement du village qui s'est tenue le jeudi 4 mai dernier.

Le travail s'est fait avec efficacité et aussi dans la gaieté. Même la météo était avec cette joyeuse bande.



### Stupeur à Chevinay

L'annonce du décès de Chantal NESME s'est propagée comme une trainée de poudre, à Chevinay comme dans tous les villages alentours.

La stupeur nous a gagnés de manière implacable, nous laissant chacun incapable de réaliser cette réalité cruelle, incapable de penser un lendemain sans elle.

Tous ceux qui la connaissent ont une raison d'être attachés à elle.

Elle nous a fait rire, elle nous a secoués, elle n'a pas été du genre à cacher ses mots, ses paroles d'amitié comme ses paroles franches du collier.

Elle nous a sûrement tous engueulés ! Elle a passé sa vie à animer celle des autres. Au bar qu'elle a tenu, chez elle devant un café, au club comme présidente, dans les banquets, dans les soirées.

Elle parlait fort. On l'entendait pour sûr ! Même à sa fenêtre le matin au saut du lit.

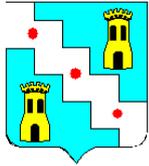
Chantal nous a laissés ! Sans avoir eu le temps de nous dire au revoir. Sans que nous ayons eu le temps de lui dire....

Comme tous les membres de sa famille, son mari, ses enfants, ses proches, Chevinay va avoir du mal à encaisser !





# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



**CHEVINAY**  
69210

Par arrêté en date du 12 mai 2023,  
Monsieur le Maire a prescrit  
l'ouverture d'une enquête  
publique portant sur le **projet de  
révision**

**générale du Plan Local d'Urbanisme** arrêté le 28 février 2023.

Le public est informé que cette enquête publique unique se déroulera :  
**à compter du 8 juin 2023 à 9h00 jusqu'au 10 juillet 2023 à 18h00 inclus,**  
**soit une durée de 32 jours consécutifs**

À cet effet, M. Jean-Louis DELFAU a été désigné en qualité de Commissaire enquêteur par décision de M<sup>me</sup> la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon en date du 9 mars 2023.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Chevinay, siège de l'enquête, pendant la durée de l'enquête, du jeudi 8 juin 2023 au lundi 10 juillet 2023 :

**Les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30,**  
**Les vendredis de 13h30 à 18h.**

Des informations relatives à l'enquête publique pourront être consultées sur le site internet de la commune de Chevinay : [www.mairie-chevinay.fr](http://www.mairie-chevinay.fr)

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance :

**À l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur – A ne pas ouvrir**  
**Révision du PLU**  
**Mairie de Chevinay**  
**42 route de Saint Pierre - 69210 CHEVINAY**

Ou également être déposées à l'adresse électronique suivante : [contact@mairie-chevinay.fr](mailto:contact@mairie-chevinay.fr)  
**Objet : Monsieur le Commissaire enquêteur - Révision du PLU.**

Le Commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Chevinay (42 route de Saint Pierre – 69210 CHEVINAY) pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **Jeudi 8 juin 2023, de 9h à 12h**
- **Vendredi 16 juin 2023, de 15h à 18h**
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023, de 9h à 12h**
- **Lundi 10 juillet 2023, de 15h à 18h (clôture de l'enquête publique)**

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du Commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Chevinay et à la préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme ; il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme en vue de cette approbation.



**MAIRIE**  
42 route de St-Pierre  
Tél: 04 74 70 42 63  
Fax: 04 74 70 37 02



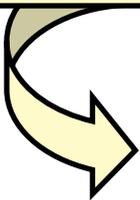
Email: [contact@mairie-chevinay.fr](mailto:contact@mairie-chevinay.fr)  
[www.mairie-chevinay.fr](http://www.mairie-chevinay.fr)



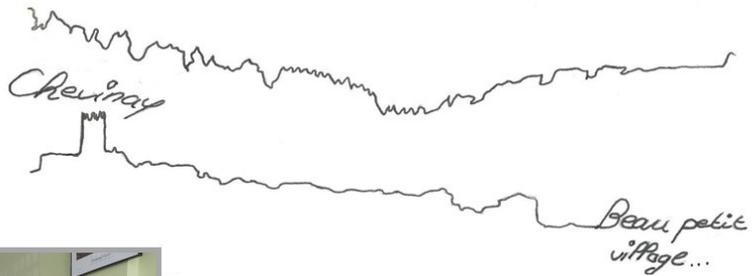
La mairie est ouverte au public:

**Mardi** : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 16 h 30  
**Jeudi** : 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30  
**Vendredi** : 13 h 30 - 18h

Les rébus dingos et haïku signés Sarah, Louison et Mahé



## Quelques réactions sur les articles de ce Trait d'Union



« Je ne connaissais pas l'emplacement de la pierre écuelle, ça me donne envie de monter y faire un tour. » Sarah Pastore

« Parmi les surprises de nos balades, l'utilisation de la boussole à miroir de visée pendant notre montée à la Pierre écuelle. Même les adeptes de la randonnée parmi nous ne connaissaient pas le système. On place la boussole sur le plan puis on la lève à hauteur d'yeux et on trouve notre point de repère sur le paysage, astucieux ! » Louison de Cocquerel et Virginie Lamontagne.



Au château de la roquette  
Du haut des arbres verts  
Jolie vue à l'anglaise.

## Prochain trait d'union en 2024 !

**Rendez-vous d'ici là pour le bulletin municipal 2023 en fin d'année pour partager les infos sur la vie du village, des associations, de l'école, des partenaires, etc.**



Si vous souhaitez vous informer au fil de l'eau, nous proposer des informations, réagir : vous pouvez venir nous voir à la Mairie, consulter les panneaux d'affichage du village, communiquer votre courriel auprès de la secrétaire de mairie Linda Segalen, suivre la Page Facebook Village de Chevinay, installer l'application « Panneau Pocket ».

**Au plaisir de nos prochaines rencontres !**